



## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**



# LE RAPPORT DE LA MAIRESSE

---

## **Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2023 présenté à la réunion du conseil du 3 juin 2024.**

---

La mairesse, Mme Marguerite Desrosiers, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2023 de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

---

### **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue, et ce, au plus tard en septembre de l'année.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

## 1. RAPPORT FINANCIER 2023 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2023 démontrent des recettes de 2 134 255 \$ et des dépenses de 1 693 330 \$ pour un surplus de l'exercice de 440 925\$.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2023 est de 516 178 \$. L'actif à long terme, au 31 décembre 2023, s'élève à 6 460 365 \$ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc.). Le surplus accumulé non affecté en date du 31 décembre 2023 s'élève à 2 011 524\$.

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

<b>Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2023</b>				
	Réalisation 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale	Réalisation 2023 Administration municipale	Réalisation 2023 Total consolidé
<b>Revenus</b>				
Taxes	1 597 818 \$	1 588 851 \$	1 587 590 \$	1 587 590 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 584 \$	7 525 \$	29 216 \$	29 216 \$
Quotes-parts	0 \$	0 \$	0 \$	-1 025 \$
Transferts	249 115 \$	306 566 \$	216 595 \$	229 502 \$
Services rendus	203 626 \$	80 796 \$	133 543 \$	154 084 \$
Impositions de droits	12 507 \$	3 000 \$	4 123 \$	4 123 \$
Amendes et pénalités	3 130 \$	1 000 \$	4 980 \$	4 980 \$
Intérêts	38 272 \$	14 500 \$	103 287 \$	105 478 \$
Autres revenus	1 151 \$	5 333 \$	474 \$	728 \$
<b>Revenu de fonctionnement</b>	<b>2 110 203 \$</b>	<b>2 007 571 \$</b>	<b>2 079 808 \$</b>	<b>2 114 676 \$</b>
Revenu d'investissement (transfert)	330 368 \$	75 000 \$	54 447 \$	54 447 \$
<b>Totaux revenus</b>	<b>2 440 571 \$</b>	<b>2 082 571 \$</b>	<b>2 134 255 \$</b>	<b>2 169 123 \$</b>
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

## Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2023

	Réalisation 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale	Réalisation 2023 Administration municipale	Réalisation 2023 Total consolidé
Charges				
Administration générale	263 740 \$	381 992 \$	402 390 \$	422 073 \$
Sécurité publique	199 909 \$	259 084 \$	221 674 \$	258 716 \$
Transport	632 415 \$	473 104 \$	454 556 \$	625 248 \$
Hygiène de milieu	346 413 \$	224 467 \$	160 161 \$	317 370 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	17 340 \$	24 196 \$	25 032 \$	26 060 \$
Loisirs et culture	42 978 \$	58 416 \$	55 265 \$	58 146 \$
Frais de financement	41 507 \$	35 425 \$	39 630 \$	39 635 \$
Amortissement des immobilisations	335 172 \$		334 622 \$	
<b>Total des charges</b>	<b>1 879 474 \$</b>	<b>1 456 684 \$</b>	<b>1 693 330 \$</b>	<b>1 747 248 \$</b>
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	561 097 \$	625 887 \$	440 925 \$	421 875 \$
Moins : revenu d'investissement	330 368 \$	75 000 \$	54 447 \$	54 447 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>230 729 \$</b>	<b>550 887 \$</b>	<b>386 478 \$</b>	<b>367 428 \$</b>

### *Élément de conciliation à des fins fiscales*

Amortissement inclus dans les dépenses	335 172 \$	0 \$	334 622 \$	344 616 \$
Produit de cession	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-36 748 \$	-90 500 \$	-36 658 \$	- 36 658 \$
Activité d'investissement	-298 051 \$	-460 387 \$	-152 338 \$	-152 708 \$
Réserves financières et fonds réservés	-138 \$	0 \$	-28 160 \$	-28 160 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	692 958 \$	0 \$	0 \$	1 290 \$
Réserves financières et fonds réservés	-28 160 \$	0 \$	-15 926 \$	-15 926 \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>895 900 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>516 178 \$</b>	<b>508 042 \$</b>
<i>Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28</i>				

Excédent de fonctionnement affecté	2022	2023
Budget exercice suivant	0 \$	530 022 \$

*Extrait du rapport financier, page S23*

Acquisition d'immobilisation	2022	2023
Administration générale	6 839 \$	22 980 \$
Sécurité publique	16 593 \$	17 388 \$
Transport	604 987 \$	166 417 \$
Hygiène de milieu	0 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$

*Extrait du rapport financier, page S14*

Fonds réservés	2022	2023
Montant réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection	9 395 \$	9 395 \$

*Extrait du rapport financier, page S23*

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

## **2. AVIS DE L'AUDITEUR**

---

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 329 447 \$
Taxes aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1	3 000 \$
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	<b>1 326 447 \$</b>
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2023 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	188 155 406 \$
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2023 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	189 921 025 \$
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	189 038 216 \$

Le taux global de taxation réel de 2023 est de 0,70/100 \$

**1 326 447 \$ divisé par 189 038 216 \$**

Selon l'avis de l'auditeur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l'année 2023, la Municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base : 0,70/100 \$

### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la Municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Élus	Nom	Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
		Municipalité	MRC, Régie et autres	Total	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total
Mairesse	Marguerite Desrosiers	8 075,00 \$	7 711,00 \$	15 786,00 \$	4 038,00 \$	3 856,00 \$	7 894,00 \$
Siège #5	Gilles Bernier	2 692,00 \$	686,00 \$	3 378,00 \$	1 346,00 \$	343,00 \$	1 689,00 \$
Siège #1	Véronique Dufresne	2 692,00 \$	0,00 \$	2 692,00 \$	1 346,00 \$	0,00	1 346,00 \$
Siège #2	Isabelle Houle	2 490,00 \$	0,00 \$	2 490,00 \$	1 245,00 \$	0,00	1 245,00 \$
Siège #3	Mélanie Hardy	2 692,00 \$	0,00 \$	2 692,00 \$	1 346,00 \$	0,00	1 346,00 \$
Siège #4	William McMahon	2 692,00 \$	0,00 \$	2 692,00 \$	1 346,00 \$	0,00	1 346,00 \$
Siège #6	Sylvie Viens	2 692,00 \$	0,00 \$	2 692,00 \$	1 346,00 \$	0,00	1 346,00 \$
		24 025,00 \$	8 397,00 \$	32 422,00 \$	12 013,00 \$	4 199,00 \$	16 212,00 \$

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je tiens également à remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 8 juillet 2024,

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse